

PANORAMA DES INSTITUTIONS IMPLIQUEES DANS LA « GOUVERNANCE DE L'INTERNET »

Evelyne LAGRANGE*

Professeur à l'Ecole de Droit de la Sorbonne
(Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)

RESUME

La « gouvernance de l'Internet » a pendant longtemps été dominée par des entités privées pratiquant ce qu'elles désignaient elles-mêmes comme une gouvernance multipartite. Parmi elles, l'Icann apparaissait comme l'institution dominante qui cristallisait l'attention de tous les contempteurs du système, bien que ses pouvoirs de régulation aient été définis assez étroitement et n'aient englobé que certaines questions relatives aux ressources critiques de l'Internet. L'Icann a dû faire face à la fois aux critiques d'Etats considérant que le dernier mot devait leur revenir et à la concurrence croissante de l'UIT depuis le SMSI. Le match « Icann c. UIT » a largement éclipsé les autres problématiques de la gouvernance de l'Internet. Cela reste vrai après l'affaire Snowden, même si l'équilibre des pouvoirs en a été modifié, des Etats émergents tentant de saisir cette opportunité pour promouvoir de nouvelles questions de fond et des projets institutionnels alternatifs.

ABSTRACT

« Internet governance » has for a long time been dominated by private entities practicing a self-labeled multistakeholders governance. Among them, Icann appeared as the leading institution also cristallizing the attention of all challengers of the system, even if its regulatory powers are relatively narrowly designed and embrace issues related to some critical ressources of the Internet only. Icann had to face both critics formulated by States assuming that they should have the last say and the increasingly competing role of the ITU since the WSIS. The match « Icann v. ITU » has largely overshadowed other issues of Internet governance. It still holds true after the Snowden scandal, even if the balance of powers has been reshaped and new comers try to seize that opportunity to promote new substantial issues and alternative institutional designs.